



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>_____</p> <p>DEPARTEMENT DE LA SAVOIE</p> <p>Nombre de conseillers :</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 10</p> <p>Votants : 11</p> <p>Pour : 11</p> <p>Contre : /</p> <p>Absentions : /</p> <p>Date de convocation : 13/04/2026</p> <p>Date d'affichage : 22/04/2026</p>	<p>L'an deux mille vingt-six</p> <p>Le 20 Avril à 19 h 00</p> <p>Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Rognaix en séance publique sous la présidence de Monique NAGORNY, Maire</p> <p>Etaient présents : Stéphanie BENIER, Virginie BOEBAERT, Benoit CHAMIOT-MAITRAL, Coralie CUVILLIER, Joël GACHET, Véronique LEGER, Thomas MAIRE DU POSET, Monique NAGORNY, Meghane PERROUX, Salvatore OLIVA</p> <p>Excusés : Olivier HAZARD (pouvoir à Monique NAGORNY)</p> <p>Formant la majorité des membres en exercice</p> <p>Mme Virginie BOEBAERT est élue secrétaire de séance</p>
--	---

Délibération n°2026-24**Objet : Désignation du correspondant incendie et secours**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la loi du 25 novembre 2021, visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, prévoit une disposition concernant au premier lieu les collectivités territoriales.

Son article 13 porte sur la désignation d'un « correspondant Incendie et Secours » au sein du Conseil Municipal. Un décret du 28 juillet 2022 est venu préciser les modalités de cette désignation.

Le correspondant Incendie et Secours sera un interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune.

Le correspondant Incendie et Secours aura pour première mission de s'assurer que le Plan Communal de Sauvegarde soit en adéquation avec les obligations imposées par la loi.

Il informera, sensibilisera le Conseil Municipal et les habitants sur les questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile et participera à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

Monsieur Salvatore OLIVA se propose pour être ce correspondant.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **ACCEPTÉ** la nomination de Monsieur Salvatore OLIVA en tant que correspondant incendie et secours



incendie et secours

- **AUTORISE** le remboursement des frais du représentant dans le cadre de ses missions.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire
Monique NAGORNY



REÇU EN PREFECTURE

le 21/04/2026

Application agréée E-legalite.com